

**Union Nationale des Combattants
De Loire-Atlantique**



**GUIDE DE
L'ADHÉRENT**

ANNÉE 2025



Aujourd'hui... comme hier
**L'UNC défend
vos droits**



VOUS VENEZ D'ADHÉRER A L'UNC

*Tout d'abord, un grand merci d'avoir rejoint l'ensemble des adhérents de
l'Union Nationale des Combattants*

Nous vous souhaitons la Bienvenue !

Composition de l'UNC

- L'UNC se compose de la manière suivante :

UNC NATIONALE

UNC DEPARTEMENTALE

UNC LOCALE

*Au niveau de votre association **UNC** locale, vous trouverez un bureau constitué*

- *D'un(e) Président(e)*
- *D'un(e)e Vice-président(e)*
- *D'un(e) Trésorier(e)*
- *D'un(e) Trésorier(e) Adjoint (e)*
- *D'un(e) Secrétaire*
- *D'un(e) Secrétaire Adjoint(e)*

*Adhèrent à l'**UNC** les citoyennes et citoyens suivantes :*

- *Les Anciens Combattants regroupant les porteurs de la Croix du Combattant ou Titulaires du Titre de Reconnaissance de la Nation*

- *Les autres adhérents regroupant les anciens militaires, les Soldats de France (personnes ayant effectué son Service National, élus, personnes portant l'uniforme et les personnes ayant assuré la sécurité de l'Etat et des personnes), les membres associés (autres adhérents...), les conjoints et les veuves.*



Aujourd'hui... comme hier
**L'UNC défend
vos droits**



VOS DROITS – VOS DEVOIRS

VOS DEVOIRS

En adhérant à l'UNC, vous vous engagez à :

Amitié et Solidarité :

Notre association est basée sur les rapports amicaux et fraternels entre adhérents. Donc, en adhérant à l'UNC, vous intégrez un milieu basé sur la camaraderie. Vous devrez aussi être solidaire des autres membres et les assister en cas de difficulté (maladie, décès, etc...).

Neutralité politique :

L'UNC est une association « **apolitique** ». Chaque adhérent doit garder ses opinions politiques et ne pas y engager l'UNC. En dehors de ce milieu, il a bien sûr toute sa liberté de citoyen.

Cérémonies :

Dans la mesure de vos disponibilités, vous devez participer aux cérémonies mémorielles et patriotiques de votre commune. Lors de ces participations, vous devez porter vos décorations en respectant la réglementation en vigueur.

VOS DROITS

En adhérant à l'UNC vous pouvez bénéficier de :

L'Aide à la Reconversion :

Afin de pouvoir retrouver un emploi, vous pouvez bénéficier d'une assistance, d'un suivi et même d'une participation financière en cas de déplacement pour un emploi.

L'Aide Sociale :

En cas de besoin imprévu nécessitant une aide, vous pouvez bénéficier d'une assistance, d'un suivi et d'une aide financière après avoir constitué un dossier de secours établi avec une discrétion totale par les associations locales, les fédérations départementales et l'UNC Nationale. Ce dossier de secours sera transmis à l'ONACVG pour aide complémentaire de l'Etat.

L'Aide en cas de décès :

En cas de décès du conjoint, l'UNC peut vous aider aussi bien dans les formalités des obsèques que dans la possibilité de constituer un dossier de secours urgent.



Aujourd'hui... comme hier
**L'UNC défend
vos droits**



VOS CONTACTS

Association UNC de :

Président :.....

Tél :.....

Mail :

Vice-président :.....

Tél :.....

Mail :

Secrétaire :

Tél :.....

Mail :

Trésorier :

Tél :.....

Mail :